

1- Géographie de l'école française à travers le rapport de la concertation pour la refondation de l'école : constats et perspectives qui annoncent la loi.

Cette loi de la refondation fait suite aux lois de 89 et de 2005 qui ont produit certains effets positifs mais n'ont pas empêché l'évolution négative des performances du système.

Cette loi fait suite à une large concertation qui s'est tenue de juillet 2012 à octobre dernier ; les ateliers étaient constitués d'enseignants, de parents d'élèves, de chefs d'établissement, d'élus, d'organisations représentatives, de chefs d'entreprise, de chercheurs de l'université, de journalistes (insister sur le caractère ouvert de cette concertation).

Il semble utile de rappeler que refonder ne signifie pas faire table rase du passé mais réexaminer pour redonner du sens aux principes fondateurs en s'appuyant sur des valeurs.

A l'origine de cette refondation :

-des résultats qui baissent

Des inégalités qui se creusent et qui mettent en danger le projet républicain

Une concurrence scolaire exacerbée

Une confiance entamée

Un mal être qui s'installe

Une action publique qui manque de cohérence

Une école qui peine à rentrer dans le XXIe siècle.

L'exposé qui suit va reprendre ces différents éléments.

Texte de la présentation orale du diaporama « La refondation de l'école dans le contexte de la circonscription de Viarmes »

L'école a pourtant bcp changé en 40 années :

12 millions 125 300 élèves, 850 000 personnels, 62, 2 milliard d'euros en budget.

Les atouts : le pays a réussi une massification de la scolarisation.

Au regard des comparaisons internationales, les jeunes sont relativement plus diplômés . Fin 2009, 84% des 25-34 ont obtenu un diplôme à la fin du 2nd cycle secondaire contre 82% dans les pays de l'OCDE.

42% étaient titulaires d'au moins un diplôme de l'enseignement supérieur.

Durant ces trois dernières décennies les sorties sans diplôme ont diminué même si elles demeurent trop nombreuses. 18% sortent du secondaire sans diplôme. Ils étaient 30 % au début des années 80.

Paradoxalement c'est en raison de cette transformation d'ampleur, de cet accueil massif de jeunes avec l'objectif de la réussite de tous, alors qu'autrefois l'école était un instrument de séparatisme social et par conséquent ne se souciait pas d'échec scolaire, qu'aujourd'hui l'école doit penser l'éducation avec une multitude d'usagers, d'institutions, et pour continuer à progresser doit se renouveler.

Un certain nombre de signaux doivent retenir notre attention :

1-des résultats qui baissent

Le niveau moyen des acquis stagne et les inégalités scolaires progressent

Une importance accrue des diplômes qui a mené à une concurrence scolaire exacerbée devenue anxiogène pour tous les acteurs de l'école

Texte de la présentation orale du diaporama « La refondation de l'école dans le contexte de la circonscription de Viarmes »

Malgré les évolutions constatées on assiste à un décalage important entre notre école et une société en pleine mutation sociale, technologique et économique.

L'idée de 80% d'une génération au bac lancée en 1985 est toujours d'actualité : notre école peine à atteindre cet objectif.

Au cours des années 80 le taux d'accès aux voies générales et technologiques a fortement progressé. Depuis cette tendance a cessé et la voie générale a même connu une évolution négative.

Voir diapo sur les résultats PIRLS

Ce ne sont pas de bonnes nouvelles mais ce serait inconséquent de notre part de ne pas prendre en considération ces données.

On ne casse pas le thermomètre parce qu'il ne donne pas la bonne température

2-Des inégalités qui se creusent et qui mettent en danger le projet républicain

Par ailleurs on connaît de fortes disparités territoriales avec des écarts de financement allant de 1 à 100.

Les contextes d'apprentissage des écoles sont devenus très inégaux ?

Un constat : les pays qui luttent le mieux contre ces disparités sont celles qui investissent massivement dans le premier degré. En France le collège et le lycée sont privilégiés au détriment des investissements dans le premier degré. On le voit les inégalités sont nombreuses et de nature différente.

Le rapport avance que le projet politique et social républicain est souvent menacé. L'école dans notre pays a toujours joué un rôle d'intégrateur social et doit pouvoir continuer à le jouer. Intégrateur pour le bagage scolaire qu'elle permet de construire et par les valeurs qu'elle transmet.

Texte de la présentation orale du diaporama « La refondation de l'école dans le contexte de la circonscription de Viarmes »

3- Une concurrence scolaire exacerbée

A cela s'ajoute une importance croissant des diplômes pour l'insertion professionnelle et sociale et inversement les jeunes sans diplômes n'ont jamais été autant fragilisés. Cette importance du diplôme ne concerne pas que les décrocheurs mais tous les élèves qqsoit leur appartenance sociale et provoque une montée du stress ressentie par tous. Cela s'accompagne d'une évolution du rapport des familles avec l'éducation marquée par la marchandisation. C'est ainsi que le voit fleurir des officines privées depuis plusieurs années mettant en ligne des cours de soutien.

Si l'institution publique ne prend pas la mesure de ce phénomène et de son caractère hautement inégalitaire, ces officines poursuivront leur montée en puissance.

4- Une confiance entamée

La confiance établie s'est effritée.

Certes la politique de massification a été effective en terme de flux mais a échoué sur le plan qualitatif. Le collège unique n'a pas vraiment su gérer l'hétérogénéité scolaire.

Notre école déjà historiquement élitiste est rentrée dans un cercle vicieux d'anxiété, de défiance, et de concurrence.

Il s'agit à terme avec la Refondation de restaurer la confiance.

5-Un mal être qui s'installe

Autre point : un malaise qui s'installe *et* qui contribue à la montée des incivilités. Une étude réalisée a montré qu'à la question « l'école est un endroit où je me sens bien », seul 45% des élèves française déclarent d'accord ou tout à fait d'accord. Contre 85 % en moyenne dans les pays de l'OCDE.

Texte de la présentation orale du diaporama « La refondation de l'école dans le conteste de la circonscription de Viarmes »

Un mal être qui s'exprime également chez les enseignants avec un sentiment de dévalorisation du métier et de déclassement social. Cette crise du métier se traduit également par des difficultés de recrutement. Une des visées de la refondation est de rendre le métier plus attractif

6-Une action publique qui manque de cohérence

On mesure également les effets d'une action publique manquant parfois de cohérence. Il en a résulté un décalage important entre l'institution scolaire et l'ensemble de la société. Le contexte de vie des enfants, des ados a considérablement changé avec l'émergence d'une véritable culture juvénile qui se traduit dans le mode de communication entre pairs avec les nouvelles technologies.

7-Une école qui peine à rentrer dans le XXI^e siècle.

Il s'agit donc dans l'esprit de cette loi de refonder la république en refondant son école qui doit être en cohérence avec notre société du XXI^e siècle.

Il convient cependant de se rappeler que l'âge d'or éducatif n'a jamais existé. L'école de la troisième république était celle du séparatisme social et scolaire.

Il s'agit donc de relever un certain nombre de défis ; on mesure également que l'opposition entre éducation et instruction n'a décidément plus lieu d'être.

Notre société connaît une accumulation et une diffusion des informations et des connaissances jamais atteinte. Tout autant qu'apprendre l'objectif est désormais d'apprendre à apprendre.

L'approche par compétence doit être renforcée : c'est la seule qui permette l'articulation entre savoirs, connaissances et actions.

La posture encyclopédiste a beaucoup marqué l'histoire de notre école et nous avons un peu de mal à imaginer d'autres scénarios.

Texte de la présentation orale du diaporama « La refondation de l'école dans le contexte de la circonscription de Viarmes »

Le rapport a également insisté sur la notion d'une école bienveillante. La démotivation et le mésestime de soi sont souvent perceptibles chez les élèves. La pratique d'une évaluation formatrice se justifie et vient combattre les effets néfastes des notes chiffrés quand celles-ci restent basses.

Développer la confiance en soi doit rester un objectif pour toutes les situations d'élève.

Il s'agit de refonder aussi par la pédagogie : la perspective de création de 60000 postes dans les prochaines années va apporter une bouffée d'air tout à fait nécessaire mais ce qui est visé est bien un usage qualitatif de cet apport par une répartition judicieuse et sur la base de choix établis en équipe d'enseignants.

Le dispositif prévu « plus de maîtres que de classe » doit être l'occasion d'oser des aménagements de classe qui ont déjà existé, qui ont fait leur preuve ailleurs mais que l'on n'a pas eu l'audace de mettre en œuvre.

Les propositions du rapport reprises dans la loi

La priorité à l'école primaire

- En affectant des moyens supplémentaires en personnels dans les territoires en difficulté pour permettre aux élèves de travailler autrement et mieux, en apportant dans les classes un accompagnement personnalisé.
- Organiser l'accompagnement du travail personnel à l'école même dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Cela signifie la suppression effective des devoirs écrits.
- Redonner toute sa place et son sens à l'école maternelle en redéfinissant ses rôles et ses missions et en réunissant en un seul cycle PS-MS-GS et en assurant une formation spécifique au personnel qui y travaille. En scolarisant les TPS dans les territoires en difficulté.

Texte de la présentation orale du diaporama « La refondation de l'école dans le contexte de la circonscription de Viarmes »

- Pour l'élémentaire repenser les programmes jugés trop lourds en les articulant mieux au Socle commun de connaissances de compétences et de culture. Celui est donc réaffirmé et sera lui même refondu.
- Enseignement de l'anglais dès le CP en fixant la priorité sur la maîtrise de l'oral
- Reconstruire la formation en instaurant les ESPE considérant que l'enseignement est un métier qui s'apprend(en pointant 4 aspects : la formation initiale, la formation continue, la recherche, le numérique au service des enseignements).
- Donner aux nouvelles technologies la place qui lui revient : enseigner le numérique par le numérique. Notre monde vit une mutation proche de celle qui s'est passée avec l'imprimerie. L'école doit rentrer dans ce mouvement.
- Améliorer l'accompagnement des élèves handicapés, de renforcer l'accompagnement, de mieux former les acteurs, et d'encourager la pratique du partenariat.

Un collège à repositionner

Mieux articuler le collège avec l'école en créant un cycle CM2-6^e et en poursuivant le renforcement des liens.

Se dire que le texte de loi qui a été adopté hier à l'Assemblée nationale ne contient pas tout mais offre un cadre et une marge de manoeuvre pour accomplir les changements nécessaires à la redynamisation de notre système dans les 4 prochaines années.

Poursuite du propos sur la géographie de la circonscription de Viarmes

Texte de la présentation orale du diaporama « La refondation de l'école dans le contexte de la circonscription de Viarmes »